DANS LES FINANCES. — M. Bompard, receveur particulier des finances à Douai, passe à Epernay; M. Gérard, receveur particulier à Mantes, passe à Douai; M. Piancrenier, sous-chef de bureau à l'administration centrale des finances, est nommé receveur particulier à Cambrai, en remplacement de M. Mariel, admis à la retraite.

Communications

ROUBAIX. — **Cercle Moderne.** — Ce soir, à 8 heures, réunion du Comité. Section chorale mixte : Demain vendredi, à 8 h. 3/4, répétition des chœurs qui seront chantés à Douai le 6 juillet.

— **Choral du Fontenoy.** — Répétition jeudi, à 8 heures, au local, chez M. Jean Mercier, rue de la Lys, 21. Les anciens sociétaires sont spécialement invités à cette réunion, pour la sortie du 29 courant. M. G. Dacmine fera une causerie intéressante.

CHAMPAGNE MERCIER

Une série de rixes dans le Pas-de-Calais

A RUYAULCOURT

Une rixe a éclaté dans la briqueterie Rousselot entre plusieurs desfourneurs. Des coups ont été échangés de part et d'autre; après la bataille on a constaté que J.-B. Leloir portait de nombreuses égratignures à la figure et plusieurs ecchymoses au bras gauche. Alberts Solesmes avait quelques ecchymoses au bras droit; Eugène Belot a une dent cassée et s'est brisé le côté droit en tombant; Florimond Defossé est couvert d'ecchymoses sur toutes les parties du corps.

A AUCHY-LEZ-HESDIN

Une rixe a surgi entre Emile Lefebvre et Adolphe Decoeuf, ouvrier de filature. Lefebvre lança un coup de pied à Decoeuf qui fut atteint à la jambe droite. Ce dernier riposta par un coup de pied qui entraîna la chute de Lefebvre. Ce dernier fut relevé avec une double fracture à la jambe droite.

A WAISSY (Montreuil)

Deux vanniers, M. Coulombel et Marie Dehesdin, son amie, se rencontrèrent avec plusieurs jeunes gens, entre autres le journalier Charles Lefebvre. On ne sait ce qui se passa. Toujours est-il que deux gendarmes trouvèrent le vannier Coulombel et la femme Dehesdin couchés au milieu de la route, cette dernière baignant dans une mare de sang. Interrogé, Charles Lefebvre avoua être l'auteur de cette agression. Il a été écroué. La femme Dehesdin est dans un état alarmant.

NEVRALGIE MIGRAINE
RAGE DES DENTS
DOULEURS CEREBRALES
15 Ans de Succès
Une seule poudre « ALGAO »
soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte
FRANCE. — Roubaix: Pharm. principale Gerrath, r. du Chemin de Fer, 15; Armentières: Bailliez, r. des Jardins; Tourcoing: Brunneau, r. de Lille; Verriest, pl. Phalempins; Lille: Pruvost, r. des Arts; Perrin, r. Sec Arembault; Hazebrouck: Cauwel; Wattrelos: Blanckaert; Roncq: Dumoulin; Lannoy: Dujardin; Paris: Bagros, 9 r. d'Auteuil. — BELGIQUE : Tme Ph.ie, Bruxelles, Anvers, Gand, Malines; Boone, A. Flipot; Comines: Maclaine; Mouscron: Fonder et Hendricks; Tournai: Delcourt, Delevoye, Mombel, Philippart; Furnes, Ruysson, Dedeles; Poperinghe: Ph.ie Monteyne; Ypres: Lebotte, Ph.ie préparateur. 1488

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance de mercredi matin

La Chambre continue, sous la présidence de M. Harmignies, la discussion des différentes propositions tendant à modifier la loi du 5 juin 1911 sur les pensions des mineurs.

M. Petit défend la proposition dont il est l'auteur. Il estime que la loi de 1911 est conçue de telle façon qu'un ouvrier quittant la mine, ne fût-ce qu'un jour avant l'âge fixé par la loi, perd ses droits à la pension. La proposition a pour but de mettre un terme à ce vice de la loi.

M. de Liedekerke parle en faveur des ouvriers travaillant dans des mines de zinc. Ce sont des « mineurs » au même titre que les ouvriers travaillant dans les charbonnages.

La séance est levée à midi.

L'après-midi, la Chambre s'est réunie en sections pour examiner les projets d'impôts du gouvernement.

A l'Exposition de Gand

LE IVe CONGRES DES FILATEURS DE LIN ET D'ETOUPES

Les congressistes se sont réunis hier matin au nombre d'une centaine environ. Au bureau avaient pris place MM. Feyerick, président de la Fédération internationale, De Brouwer, président de l'Association belge; Bouwens, délégué du ministère de l'Agriculture; Mavaut, député du ministère de l'Industrie et du Travail; Zoukhoff, délégué du ministère du Commerce à Saint-Pétersbourg.

La séance débute par une cordiale allocution de bienvenue prononcée par M. De Brauwer.

M. Feyerick remercie l'Association belge, en la personne de son président, M. De Brauwer, d'avoir organisé avec tant de bonne volonté et de dévouement ce congrès.

M. Feyerick expose les progrès réalisés par la Fédération depuis sa fondation en 1909.

L'ordre du jour est alors abordé. Il débute par la lecture de deux rapports sur l'activité du Comité central et sur la situation financière de la Fédération.

M. Bauwens, délégué du ministère de l'Agriculture, fournit à l'assemblée de très intéressantes explications sur l'évaluation par le gouvernement de l'acréage ensemencé du lin.

Le délégué gouvernemental dit que le ministre a compris tout l'intérêt qu'il y a pour les filateurs à connaître l'étendue des terrains affectés chaque année à la culture.

M. Nicolle, délégué français, donne communication à son tour des statistiques françaises.

Les délégués allemand et autrichien communiquent que dans leurs pays on s'efforce aussi à dresser des statistiques officielles.

Le Congrès adopte ensuite le vœu suivant :

« Le Congrès, considérant que la France et la Belgique sont arrivées à fournir au début de juin une statistique de l'acréage ensemencé, en lin, la même année, exprime le vœu d'obtenir une évaluation similaire des autres pays, afin de pouvoir la communiquer en septembre de la même année aux associations affiliées à la Fédération internationale. »

point suivant, la fixation des périodes statistiques mensuelles, ne donne pas lieu à discussion, la question ayant fait l'objet d'un rapport dressé après consultation des diverses associations représentées.

L'assemblée adopte la décision suivante concernant ce point :

« Le Congrès décide que les périodes statistiques mensuelles des associations seront désormais clôturées le samedi le plus rapproché de la fin du mois. »

Après la réunion plénière du Congrès, les congressistes ont été reçus à l'Hôtel de Ville, où un déjeuner leur était offert par l'Administration communale. La fête avait lieu dans la grand salle de l'Arsenal.

Dans la séance de l'après-midi M. Vidéky (Autriche), a donné lecture d'un télégramme

On discute ensuite la question de l'amélioration du commerce du lin en Russie. Le Congrès prend acte de tout ce qui a été fait dans ce but en Russie par le gouvernement russe, les pouvoirs provinciaux, communaux et les organisations techniques.

Il vote des remerciements à tous ceux qui se sont voués à cette tâche.

Un membre exprime le vœu de demander à ces pouvoirs de hâter les travaux d'amélioration.

Ce vœu est adopté unanimement.

La septième question est soumise ensuite à l'examen du Congrès. Elle concerne l'organisation de l'arbitrage entre vendeurs et acheteurs de lin.

Le Comité central a étudié à fond cette matière très complexe, qu'il serait difficile de résoudre dès cette année.

Toutefois, le Comité voudrait connaître à ce sujet les opinions particulières que certains délégués pourraient avoir à ce sujet.

M. Vidéky fait remarquer qu'il y a deux ans déjà, il a proposé la création d'une chambre d'arbitrage, dont les filateurs autrichiens ont déjà pu apprécier les signalés services.

Il exhorte la Fédération à fonder une chambre d'arbitrage.

M. Feyerick interrompt un moment la discussion pour souhaiter la bienvenue aux délégués écossais, qui viennent de faire leur entrée.

Il exprime l'espoir que tous les filateurs écossais seront bientôt affiliés à la Fédération.

La discussion est reprise ensuite.

M. L. Nicolle dit que la France est tout disposée à étudier la création d'un organisme appelé à aplanir les différends qui pourraient surgir entre vendeurs et acheteurs.

M. Morel de Boucle-Saint-Denis déclare que les filateurs belges vont incessamment mettre la question au programme de leurs délibérations.

M. Smetznoï (Russie) demande que les Chambres arbitrales des divers pays soient organisées d'après les mêmes principes. Telle était l'intention du bureau ; une Commission serait chargé d'élaborer un règlement général.

M. le comte Paul de Hemptinne pense que l'unification stricte des conditions de travail des chambres arbitrales est pratiquement irréalisable.

M. Morel de Boucle-Saint-Denis propose d'élaborer en déans les six mois un rapport général ayant comme base les règles présidant au fonctionnement des Chambres arbitrales autrichiennes. Ce rapport pourrait être remis aux associations suffisamment longtemps avant le prochain congrès afin de permettre d'examiner à fond le rapport.

M. Feyerick propose au Congrès de charger le Comité central de constituer une Commission qui élaborerait pour le Congrès prochain un projet général pouvant s'adapter aux nécessités existant dans les divers pays.

Après un échange de vues entre M. Guérin (France), Feyerick et Nicolle (France), on met aux voix une proposition tendant à la constitution d'une Commission d'études, chargée d'examiner les voies et moyens d'organiser des Chambres arbitrales. Cette Commission aura à faire rapport au prochain Congrès.

L'assemblée se rallie à cette proposition.

Les congressistes reçus par le Roi

Le Roi rentré à Bruxelles mercredi matin a reçu dans l'après-midi, au château de Laeken, les membres de la Fédération internationale des Filatures de lin et d'étoupe.

Sa Majesté a offert, en l'honneur de ses hôtes, un lunch dans les serres du château.

Après cette réception, le Souverain est parti à 4 h. 30 pour Ostende.

UN CONGRES INTERNATIONAL DE SAUVETAGE

Un congrès international de sauvetage et de secours publics aura lieu, à Gand, les 13, 14, 15 16, 17 août prochain. Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, ont accordé leur patronage à ces assises.

Le Comité permanent signalera au gouvernement les travaux qu'il aura jugés particulièrement dignes de fixer l'attention et il publiera un compte-rendu complet des travaux dans lequel seront signalés tous ceux qui auront participé à cette manifestation de solidarité humaine.

L'ORAGE DE MARDI

ECOLE INCENDIEE PAR LA FOUDRE

A l'école communale de la place Gaucheret, à Schaerbeek, le feu a pris à la toiture des anciens bâtiments au-dessus des écoles. C'est peu après un gros coup de tonnerre que l'on remarqua que le toit de ces bâtiments était en feu. Les pompiers, après une heure d'efforts, sont parvenus à éteindre le feu.

Au même instant, la foudre est tombée sur la toiture de la pharmacie portant le n° 351, de l'avenue de la Reine, à Laeken.

UN OUVRIER FOUDROYE

Plusieurs ouvriers revenaient des champs à Saint-Denis, quand ils furent surpris par l'orage. L'un d'eux, nommé Auguste Dangriaux, 45 ans, portait sur l'épaule sa fourche, les dents en l'air. La foudre s'abattit sur le groupe. Attirée par l'une des dents de la fourche, elle atteignit Dangriaux qui fut foudroyé. La mort a été instantanée.

COMMENCEMENT D'INCENDIE A L'ECLISE DE CIBECQ

La foudre est tombée sur le clocher de l'église, y communiquant le feu. L'alarme fut aussitôt donnée et, grâce au concours d'un ardoisier qui se trouvait dans les environs et des gens de la commune, on fut assez heureux de circonscrire l'incendie qui s'était déclaré à la pointe de la flèche.

Les dégâts ne sont pas importants. Ils sont couverts par l'assurance. La toiture du clocher venait d'être réparée. L'adjudication venait approuvée pour le vaisseau de l'église

UN HOMME FOUDROYE A ELST
Importants dégâts dans la région d'Audenarde

Les dégâts occasionnés par l'orage qui a éclaté mardi vers quatre heures sur Audenarde et les environs, ont été plus importants que nous avions cru à la première heure. Il y a malheureusement à déplorer la mort du fermier, Charles-Louis De Cubber, qui a été foudroyé à Elst, hameau Diepenbeck, à Eyne, est inondé par suite du débordement du ruisseau de ce nom. Dans les bas-fonds de Schoorisse, Maeter, Volkegem, Etichove, Maerke-Kerkhem et Nerkerke, et sur les versants de la Finds, la récolte a été entraînée par le torrent, principalement les betteraves et les pommes de terre. Les habitations, près de la station d'Etichove et qui se trouvent le long du ruiseau « Beck », ont eu de l'eau à une hauteur de cinquante centimètres. Le bétail se trouvait dans l'eau jusqu'aux ventre. Les porcs et poules ont été noyés dans ces communes.

A Sagelsem, la foudre est tombée sur la ferme Lemaitre, au hameau Bunekens et a incendié celle-ci.

A Nederbrakel s'est surtout le quartier de la gare qui a souffert, ainsi que les hameaux Lendeke et Meerbeke, tout était inondé.

A A Munckzwalm et Nederzwalm, le grand ruisseau « La Zwalm » est également sorti de son lit. L'eau venant des hauteurs, a tout ravagé sur son passage. A Leupegem, la fabrique de M. De Bisschop a été sous l'eau par suite de la forte crue du « Maerckebeck », ainsi que tout le « Schapendries ».

A Flobecq, l'eau est tombée tellement abondamment qu'elle a envahi l'école moyenne. On a dû sauver les élèves par les fenêtres.

COURTRAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 18 juin. — Présidence de M. La-

ménage qui se déroula à Mouscron, le 2 mars dernier, au cabaret du « Chat Gris », tenu par Henri Lapierre, rue Léopold, et où étaient en logement depuis une dizaine de jours, les époux Vanoosthuyze-Parmentier. Dans un accès de jalousie, Richard Vanoosthuyze, âgé de 26 ans, garçon boulanger, travaillant dans une boulangerie en France, avait tiré trois coups de révolver vers sa femme qui, atteinte par deux projectiles, succomba à ses blessures. Avant de commettre son crime, Vanoosthuyze, qui ne s'était plus présenté à son travail depuis quelques jours, avait bu toute la journée. Aux gendarmes qui l'arrêtèrent, il déclara qu'il n'avait pas eu l'intention de blesser sa femme, qu'il avait tiré pour lui faire peur. De l'enquête ouverte par la justice, il résulta que Vanoosthuyze était un individu fréquentant les cabarets mal famés, et se conduisant très mal envers sa femme, qui était connue pour être bonne ménagère et travailleuse. Elle avait été à plusieurs reprises en butte aux menaces de son mari.

Le ministère public a demandé au tribunal de se montrer très sévère, le prévenu ayant bénéficié d'une ordonnance de la Chambre des mises en accusation renvoyant l'affaire devant le Tribunal correctionnel.

Le Tribunal après délibéré condamne Vanoosthuyze Richard à 5 ans de prison et 300 francs d'amende ou 3 mois d'emprisonnement subsidiaire pour coups ayant causé la mort, sans intention de la donner ; à deux emprisonnements de six mois et deux amendes de 100 francs, pour avoir été porteur d'un revolver; enfin, à trois mois de prison, 100 francs d'amende, pour avoir proféré des menaces de mort envers la dite Julia Parmentier.

La Vie Sportive

Tauromachie

La Grande Corrida de Gala du 29 juin, à Roubaix

Dimanche 29 courant aux arènes de Roubaix, corrida de gala avec courses landaises et espagnoles

Nous avons annoncé lundi l'organisation pour le 29 courant, d'une grande corrida de gala avec courses landaises et espagnoles qui aura lieu aux arènes de Roubaix. Les actits impresarii MM. Vigita et Pujol s'occupent fébrilement à la mise sur pied de ce sensationnel « event » tauromachique. On connaît la maîtrise des organisateurs espagnols dans ce genre de spectacle: les afficionados ont eu déjà l'occasion de le reconnaître lors des grandes corridas landaises que nous venons de vivre. Celle du 29 prochain n'aura rien de comparable avec les réunions précitées. Six toros y seront travaillés, quatre par le simulacre, les deux autres seront combattus à la mode espagnole, par les célèbres matadors Emilio Salor Canario et Emilio Cortell Cortijano, accompagnés de leurs cuadrilles complètes de puntilleros, alguazilles à cheval, monosalios et trains de mulets pour l'arrastre.

Les montures des spécialistes seront brillamment carapaçonnées. On le voit, la grande corrida de gala du 29 sera l'exacte reproduction des manifestations *tauromachiques que vécut Roubaix*, à l'âge d'or de ce genre de spectacle, il y a onze ans.

Nous en reparlerons bientôt.

VÊTEMENTS IMPERMEABLES
TORRILHON
11, Rue des Bouchers, LILLE

Hippisme

LES COURSES AU TREMBLAY
du mercredi 18 juin

Paris, 18 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu mercredi, au Tremblay :

Prix d'Avon : 1er, Gamine VII (J. Reiff), pes. 36.00, pl. 22.00, pel. 17.00, pl. 11.00; 2e, Dogwood (Garner), pes. 31.00, pel. 17.00. — *Non placés* : Sophie, Roybet, Possba, Onaline, Tante Lily II.

Prix de Franchard : 1er, Yonne (O'Neill), pes. 31.50, pl. 23.50, pel. 15.00, pl. 9.50; 2e, Calendal (Bartholomew), pes. 45.50, pel. 17.00. — *Non placés* : Colomba, Royal Fronton, Logrono, L'Intransigeant, Oiseau de Feu.

Prix du Breau : 1er, Annibal VII (Floch), pes. 16.50, pel. 8.00; 2e, Samara; 3e, Hargicourt.

Prix de Chartrettes : 1er, Porte Dorée (M. Henry), pes. 23.00, pl. 24.00, pel. 19.00, pl. 13.50; 2e, La Pompadour (Le Croux), pes. 18.50, pel. 14.00. — Non placés : Boule de Neige V, Harry Dewindt.

Prix Onésime Aguado : 1er, Reindeer (O'Neill), pes. 21.00, pel. 11.50; 2e, Manthorpe; 3e, Le Bavard.

Prix de Marlotte : 1er, Le Strdar (O'Neill), pes. 32.50, pl. 15.00, pel. 20.50, pl. 9.50; 2e, Membakut (Allemand), pes. 52.50, pel. 18.50; 3e, Violino (Rovella), pes. 21.00, pel. 20.50. — Non placés : Fils du Ciel, Valmy, Vice

LES COURSES ANGLAISES

Londres, 18 juin. — Courses d'Ascot : Résultat de la Royal Hunt Cup : 1er, Longzet, 16/7; 2e, Santair, 50/1; 3e, Braxied, 50/1. 29 partants. Une demi-longueur, une encolure.

La Boxe

LE GALA DE BOXE DU CERCLE « LE SPORT », ROUBAIX. — Nous avons analysé le principal combat formant le « clou » de la fête de boxe qui aura lieu dimanche prochain 22 courant, au siège du C.L.S., salle Dupire, 63, rue de Lannoy, et mettant aux prises Pollet et Vandercruyseen, les réputés pugilistes régionaux. Cette rencontre, bien que d'un intérêt transcendant, n'est qu'une infime partie du programme qui comporte sept combats. Citons, par ordre d'intérêt, celui qui opposera en huit rounds de deux minutes, gants de quatre onces, Willie Baert (45 kgs), champion du Nord 1913, le merveilleux poulain de l'Académie des Sports, à Thieffry (47 kgs), du C.L.S. On connaît suffisamment la valeur de W. Baert pour n'avoir pas à faire ressortir ce que son match avec Thieffry sera palpitant, celui-ci n'ayant pas craint de provoquer un adversaire qui ne sait pas ce que c'est que perdre...

Rappelons le tarif populaire : premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50. On réttient ses places à l'avance au siège du Cercle et aux membres de celui-ci.

LE GALA DE L'ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Le programme du gala de *l'Academie des Sports de Roubaix* qui aura lieu le 29 est définitivement établi et nous promet des batailles palpitantes. Le choc entre Battling Lacroix, Graye, Warner, Vasse, Staessens, De Mazan, etc. et Hémerick, le terrible cogneur de l'Académie, à présent complètement remis de sa main et fin prêt après un entraînement sévère de deux mois, aura lieu en six rounds de trois minutes, gants de quatre onces. C'est là une bataille de frappeurs et encaisseurs émérites !

Athlétisme

STADE ROUBAISIEN. — A dater d'aujourd'hui, séances officielles d'entraînement au terrain du Pont-Rouge, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis soirs de chaque semaine. Chaque dimanche, au cours de la réunion d'athlétisme du matin, seront disputés deux prix de valeur sur deux épreuves avec handicap qui seront désignées la semaine précédente. Dimanche 22 courant, prix M. Lesaffre, sur 250 mètres plat; prix M. Mondet, sur 800 mètres plat.

Natation

COMPLEMENT DU CALENDRIER DE NATATION DE LA SAISON (Région terrienne U.S.F.S.A. — Commission de Natation). — Indépendamment des épreuves de natation et de water-polo que comportent les Championnats du Nord 1913, dont nous avons publié le calendrier lundi, le calendrier officiel de la saison comporte encore: 29 juin, fête de natation organisée par la municipalité de Vive-Saint-Eloi; 14 juillet, par la municipalité de Saint-Omer; 20 juillet, par la municipalité de Béthune; 18 août, par la municipalité d'Hazebrouck.

SWIMMING-CLUB DE ROUBAIX. — Réunion d'entraînement ce soir, à sept heures très précises, aux Bains Roubaisiens. Au programme: 100 mètres; 200 mètres relais, quatre nages, entre trois équipes formées par la Commission d'entraînement; plongeons; un match de water-polo entre deux équipes mixtes (1 et 2). Entrée de la piscine à demi-tarif, soit 0 fr. 25, sur présentation de la carte de membre du Club.

Tir

CROIX. — *Société de tir à l'arme de guerre « Les Carabiniers ».* — Les prix du concours de dimanche dernier entre sociétaires ont été remportés par: 1. A. Rommel; 2. E. Bouton; 3. F. Thorel; 4. C. Carrette; 5. H. Delporte; 6. C. Dujardin; 7. M. Dhalluin; 8. H. Coppens; 9. A. Dupont; 10. C. Cknokaert; 11. A. Malfait; 12. E. Déjardin; 13. J. Delespaul; 14. A. Rommel fils; 15. A. Dhalluin.

Tous les dimanches, à partir de trois heures, concours entre sociétaires.

CROIX. — **La Revanche.** — Résultat du concours de « La Revanche », estaminet du « Petit Riche », rue des Ostiers. — 1er, Dupont; 2e, H. Delleporte; 3e, A. Lampe; 4e, Deprecker; 5e, Dujardin; 6e, Th. Lampe; 7e, César St-Léger; 8e, C. Carette; 9e, H. Delcourt; 10e, A. Lamnoy; 11e, Ch. Delcourt; 12e, Schirmer; 13e, G. Belmère; 14e, L. Lampe; 15e, J. Decrock; 16e, F. Thorel; 17e, P. Planquart; 18e, Collez; 19e, J.-B. Hus; 20e, Pennel. — Le match contre « Les Carabiniers de Croix » a été remis au mois de septembre.

Communications

AMICAL CLUB DELEZENNE. — Entraînement à partir de sept heures, sur le nouveau terrain, boulevard de Beaurepaire, 112. Au programme: toutes les épreuves du Challenge Lehoucq.

AMICAL CLUB (Section sportive de l'Amicale des Arts, Roubaix). — Aujourd'hui jeudi, entraînement de tous les athlètes au Jardin des Villas. Challenge Delezenne en vue.

AMICALE SPORTIVE DU PONT-DE-NEUVILLE (Tourcoing). — Jeudi 19, réunion générale pour tous les équipiers, à 8 heures précises, chez Libeer, rue de Gand. Ordre du jour très important: 1. Vote d'un nouveau trésorier; 2. Challenge Lehoucq de Roubaix; 3. Championnat individuel; 4. Engagement pour la course de fond à Lys.

La Pêche

TOURCOING. — **Fête Nationale du 14 juillet.** — Grand concours de pêche à la ligne, sous les auspices de la Municipalité, avec le concours de la société de pêche « La Carpe d'Or », et sous la présidence d'honneur de M. Henri Bouilliez, directeur de l'Ecole du Flocon. De nombreux prix en espèces seront distribués aux lauréats du concours. Le concours est divisé en deux séries, avec 35 francs de prix dans chaque série. Première série : à la pêche la plus nombreuse; deuxième série : au plus lourd poisson.

Règlement du concours. — Le concours est fixé au lundi 14 juillet, jour de la fête nationale, à 2 heures précises, par n'importe quel temps, et aura lieu de chaque côté du pont du Halot. Pour prendre part au concours, il faut habiter Tourcoing ou une commune de ses cantons, et avoir 16 ans accomplis. La mise est fixée à 0 fr. 15 pour frais de délégués. Les inscriptions sont reçues au siège de la société, chez M. Jules Roussel, rue de l'Epidème, 6 (face à l'église St Louis), à partir du samedi 5 juillet au lundi 14 juillet, à midi, dernier délai. Le concours se fera en deux séries: il y aura une demi-heure de pêche à chaque série; la première sera à la pêche la plus nombreuse, la seconde au plus lourd poisson. Tous les appâts autorisés par la loi sont permis, sauf le vif. Il est permis à tout pêcheur de se servir d'une épuisette, mais il ne pourra se faire aider d'aucune façon. Chaque pêcheur devra présenter à son délégué le poisson qu'il aura pris pour le remettre à son numéro, les épinoches ne comptant pas comme poisson. Chaque série sera annoncée par trois coups de feu, le premier pour sonder et amorcer, le deuxième pour pêcher et le troisième pour cesser la pêche. Il est expressément défendu d'amorcer avant le premier coup de feu, sous peine d'être exclu du concours sans remboursement de la mise. Si plusieurs pêcheurs obtiennent le même nombre de poissons ou de poids, le prix sera tiré au sort. Tout pêcheur qui chercherait à frauder sera exclu du concours, la mise ne sera pas remboursée. Le comptage et le pesage du poisson se feront le long de la berge, le lieu en sera désigné aux délégués. La distribution des prix aura lieu au siège de la Société, aussitôt après le concours. Tout cas non prévu sera soumis à la Commission; sa décision sera sans appel.

Jeu de Piquet

ROUBAIX. — La société de piquet « Les Invincibles », établie chez M. Jules Ducoulombier, 115, rue de Lannoy, a tenu son assemblée mensuelle, au cours de laquelle les prix ont été joués avec animation et gagnés comme suit : 1er, A. Landrieux; 2e, Louis Duthoit; 3e, Albert Duthoit; 4e, C. Cardon

— Une partie de piquet a été jouée, lundi soir, chez M. Dumouilin, cabaretier, rue de Tourcoing, entre MM. Vermant et L. Timmerman. L'enjeu consistait en un souper de dix couverts, à 500 points mort. C'est M. Vermant qui est resté vainqueur, malgré la belle défense de son adversaire.

ROUBAIX. — La société des « Fonceux », établie chez M. Paul Blayez, 42, rue Lannes, s'est réunie en assemblée mensuelle, le dimanche 15 juin 1913. Au cours de celle-ci, les prix ont *été joués et remportés par*: 1. Emile Hubau; 2. Augustin Vannoost; 3. Henri Bauduin; 4. Louis Deplanque.

Billard

ROUBAIX. — La société « L'Effet Contraire », qui a son siège, Café Jules Lauridan, place Sainte-Elisabeth, a tenu son assemblée mensuelle, au milieu de l'animation habituelle. Le concours a donné les résultats suivants : 1er prix, A. Bara et Gravez fils; 2e, J.-B. Opsomer et G. Fœlix; 3e, Verstraete et Aubanton.

Colombophilie

ROUBAIX. — CHAMPIONNAT : *Chantilly*, chez Anatole Parent, rue du Fontenoy, 166. 600 francs de prix d'honneur en espèces, répartis en 70 prix par pigeon seul et 8 series. Série d'honeur de 100 fr. garantis, de 2 pigeons non désignés par poule à 0.50; 2 bureau avec dépôt de constateurs chez M. Horent Louis, boulevard de Metz, 13. Rayon 6 kilomètres. Constatation au pigeonnier avec perte de 5 secondes sans aucun frais supplementaire; un tour à blanc après la première constatation au pigeonnier. 56305

ROUBAIX. — Concours annuel. — La société « Le Pigeon Voyageur », chez M. Julien Descamps, 335, Grande-Rue, organise un grand concours sur Chantilly, rayon de 6 kilom., lundi 23 juin (ducasse de Wattrelos); en paniers la veille, de 4 à 7 heures soir. 300 francs de prix d'honneur. A ce concours il sera joué 15 séries gratuites de 2 pigeons non désignés. 82152

TOURCOING. — *Bordeaux-International à Tourcoing.* — Le *Club Colombophile*, de Tourcoing, dans le but de rendre son grand concours international de Bordeaux plus intéressant et accessible à tous, inaugure cette année le classement à raison de *un prix par cinq pigeons.*

L'amateur sérieux ne manquera pas d'apprécier à son mérite et d'applaudir à cette innovation apoïtive et démocratique.

La mise obligatoire a été fixée à 4 fr. dont : *trois francs* pour jouer les 2500 fr. de prix d'honneur (en 200 prix de 10 fr. et 20 prix de 25 fr. au 20 premières séries de 2 non désignés) et les 2500 fr. de prix d'excellence (17 par pigeon seul, 17 par séries de 2, un prix au plus grand nombre de succès) et *un franc* pour jouer des prix garantis de 5 fr. tous les 5 inscriptions.

Pour cette mise supplémentaire de 1 fr., dont on comprendra le but sportif, le *Club Colombophile* garantit 1250 fr. de prix à répartir en 250 prix de 5 fr. Au-dessus de 1250 pigeons, prix supplémentaires de 5 fr. toutes les 5 inscriptions.

Les pigeons devront être rendus à la gare à 8 heures du soir, les bureaux d'inscriptions fonctionneront à partir de 2 heures 1/2 et Messieurs les amateurs sont instamment priés de se présenter de bonne heure afin d'éviter l'encombrement du dernier moment.

Doublage français et richommes : café Duflot, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing, de 2 heures à minuit. 56295d

— BLANC-SEAU. — Dimanche 22. *Clermont*, 200 francs en 40 prix, plus régulateur. Mise 0.75 chez M. Jules Decottignies, rue Carpeaux, derrière l'église du Blanc-Seau. 56306d

Combats de Coqs

ROUBAIX. — Dimanche prochain, 22 juin, concours de coqs chez J. Laeuens, A la Grosse Duite, rue de la Vigne, 120. Les mises sont de 7 p. 20, 5 p. 15, et 3.50 p. 10. Il reste quelques mises à prendre. Au parc à 5 h. précises. 82139

— Dimanche 29 juin 1913, concours gros et petits. Au Vieux Bon Vivant, chez D. Parain, rue des Champs, 38. Mise 7 p. 20, 5 p. 15, et 3.50 p. 10. Il reste des mises à prendre. (Clôture de la saison). 56296

FLERS-BREUCQ. — A la Planche-Epinoy (nouveau *Boulevard*, arrêt *Mongy*), lundi 23 juin 4 de 7 pour 200 francs, plus un souper de 40 couverts. M. Paul Masurel contre le grand parc de Wattrelos. Au parc à 5 heures. 82018

TOURCOING. — **Au Gallodrome**, rue de la Gare, dimanche 29 juin, concours de coqs avec mise de 30 fr., un coq gagnant 60 fr., 2 coqs gagnants 110 fr. Mise au parc à 5 heures. Pour les mises s'adresser au Gallodrome. 56287

Bulletin Commercial

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS
Cours de clôture du 18 juin 1913

BLES

	Précéd.	Cours du jour
Courant	27 90 f	27 80 f
Prochain	27 75	27 75
Juillet-Août	27 45	27 50 f
4 derniers	26 85 f	26 90 f
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Ferme

FARINES

	Précéd.	Cours du jour
Courant	35 65 f	36 50 f
Prochain	37 65 f	37 70 A
Juillet-Août	37 30 f	37 30 f
4 derniers	35 55	35 65 f
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Ferme

HUILES DE COLZA

	Précéd.	Cours du jour
Courant	70 ..	75 75
Prochain	75 50	75 50
Juillet-Août	75 50	75 ..
4 derniers	73 75	73 50
4 novembr	73 25	73 25
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Calme

HUILES DE LIN

	Précéd.	Cours du jour
Courant	61 .. f	60 75 f
Prochain	61 25 f	60 75 f
Juillet-Août	61 25 f	60 75
4 derniers	61 50	61 50
4 novembr	61 75	61 25 f
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Sout.

SUCRES

	Clôture précéd.	Clôture jour.
Courant	36 62 A	36 62
Prochain	36 87 f	36 75
Juillet-Août	37 .. f	36 .. f
4 d octobr	37 75 f	37 75
4 premiers	37 25	37 25 A
Rent	37 25	37 25
Raffinés	63 25	63 50
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Calme

ALCOOLS

	Précéd.	Cours du jour
Courant	41 37 p	40 87 p
Prochain	41 37	41 .. p
Juillet-Août	41 62	41 12 p
4 derniers	42 12	41 87
3 d'octobr	42 37	42 .. p
4 premier	42 37	42 37
Tend. ap. cote :		Calme

AVOINES

	Précéd.	Cours du jour
Courant	22 ..	22 ..
Prochain	21 75 f	21 75 f
Juillet-Août	21 35 f	21 35 A
4 derniers	20 25	20 20 f
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Calme

SEIGLES

	Précéd.	Cours du jour
Courant	19 75	19 75
Prochain	19 50	19 50
Juillet-Août	19 50	19 50
4 derniers	18 75	18 75
	.. ..	.. ..
	.. ..	.. ..
Tend. ap. cote :		Calme

Service spécial. Cours transmis par MM. G. Heyndrickx et J. Meurillon, 42, rue du Louvre, Paris, et 48, rue Nationale, Lille.

MARCHE DES AVOINES ET DES BLES de la région du Nord (Synd. Court.)

AVOINE	Jaune 16	Jaune 18	Blanche 16	Blanche 18
Courant	19.95	19.85	20.10	20.10
Prochain	20.05	20..	20.25	20.25
Juillet-Août	20.25	20.15	20.45	20.40
4 derniers	19.15	19.25	19.35	19.40

BLÉ	Roux bigarré		Blanc	
Courant	28...	27.75	28.20	27.95
Prochain	27.75	26.60	27.90	27.85
Juillet-Août	27.45	27.10	27.65	27.60
4 derniers	26.80	26.80	26.65	26.95

MOUVEMENT JOURNALIER DES CONDITIONNEMENTS
du 17 juin 1913

ROUBAIX

Laines peignées	92 624 kilos
Laines filées	37.476 »
Blousses	9.208 »
Cotons	14.486 »
Soies	.. »
Total	159.294 kilos

Le directeur général : J. Delattre.

TOURCOING

Laines peignées	53.555 kilos
Laines filées	31.166 »
Blousses et laines diverses	54 886 »
Cotons, jutes, etc	9 614 »
Soies	..
Total	139.216 kilos

Le directeur : Arthur Bonte.

MARCHÉS DIVERS

LILLE, 18 juin. — **Marché linier.** — Lins de Russie. — Marché peu animé, de nombreux filateurs se trouvant à Gand, au Congrès de la Fédération internationale des Associations de filateurs de lin. Affaires petites et prix sans changement. — Lins de pays et de Belgique. — Petites affaires à prix inchangés. Le temps chaud de cette dernière semaine a favorisé la floraison; les lins sont restés à des longueurs différentes, mais plutôt courts dans l'ensemble. — Etoupes de peignage. — Assez bon courant d'affaires dans tous les genres, mais plus particulièrement dans les sortes moyennes à des prix stationnaires. — Fils de lin et d'étoupes. — Situation sans changement; prix bien